



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les procédures en cas de litige locataire-propriétaire

Tout savoir sur les procédures en cas de litige entre locataires et propriétaires : modes alternatifs de règlement des conflits, devant un juge de paix, en cas de désaccord avec la décision du juge de paix...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)

- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les internats

Coordonnées des internats à Bruxelles et tarifs annuels...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Bruxelles : le Parlement

renforce la lutte contre les loyers abusifs



A partir du 1er mai, de nouvelles règles entreront en vigueur pour mieux protéger les locataires bruxellois contre les loyers abusifs. Le Parlement a activé plusieurs articles de l'[Ordonnance du 28 octobre 2021](#), rendant la grille des loyers en partie contraignante.

La grille des loyers, c'est quoi ?

Il s'agit d'un outil en ligne qui permet de calculer un loyer « raisonnable » en fonction de plusieurs critères : localisation du logement, surface, nombre de chambres, qualité énergétique, etc. Jusqu'à présent, cette grille n'était qu'indicative ; aujourd'hui, elle peut avoir de véritables conséquences.

Que change la nouvelle règle ?

Si ton loyer dépasse de 20 % ou plus le montant indiqué par la grille, tu peux saisir la [Commission paritaire locative](#) (CPL). Cette commission, composée à la fois de représentants des locataires et des propriétaires, peut rendre un avis de présomption d'abus.

Même si cet avis n'est pas directement contraignant, il pourra être utilisé devant un juge de paix pour demander une révision du loyer.

Bon à savoir : le propriétaire peut lui aussi demander l'avis de la CPL pour s'assurer que son loyer est conforme.

Où trouver la grille des loyers ?

Tu peux accéder à la grille officielle sur le site du [Service public régional de Bruxelles](#) et estimer gratuitement le loyer de ton logement.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Job étudiant : allocations familiales, chômage et mutuelle

Tout savoir sur les allocations familiales, le chômage et la mutuelle du jobiste : l'étudiant qui travaille, l'apprenti et l'étudiant en chef d'entreprise et les allocations familiales

à Bruxelles ou en Wallonie, le chômage, la mutuelle...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Enseignement/Formation : Sites utiles

Sites utiles en lien avec l'enseignement et la formation : Organismes de représentation, établissements scolaires à Bruxelles, Hautes écoles francophones, Universités, écoles de promotion sociale à Bruxelles, formations, études à l'étranger

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

